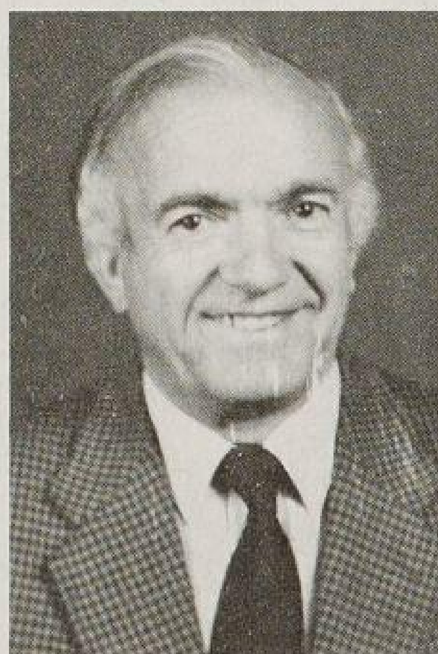
CIRCONSCRIPTION DE CONFOLENS

ELECTIONS LEGISLATIVES — SCRUTIN DE BALLOTTAGE DU 21 JUIN 1981



André SOURY

Député sortant

Candidat d'union pour la nouvelle majorité présidentielle

et sa suppléante

Denise LAIDET



Electrices, Electeurs,

Par 16814 voix vous m'avez placé, au premier tour, en tête des candidats de Gauche. Je vous en remercie très sincèrement. Avec 30,73 % des voix et un gain de 1,29 % sur 1978, ce résultat m'honore et m'engage à solliciter vos suffrages au deuxième tour pour représenter la circonscription à l'Assemblée nationale comme je l'ai fait depuis 1978.

Les choses sont d'ailleurs très claires. M. MAURY-LARIBIERE a annoncé dès le premier tour qu'il se présente au nom de l'ancienne majorité, contre le changement voulu par le pays.

Il représente dans cette circonscription les vieilles forces de droite, les forces du passé, qui tentent de s'opposer au renouveau démocratique et social.

Il a, dès dimanche dernier, subi un échec cuisant puisqu'il n'a rassemblé que 38,98 % des voix, alors que la droite en totalisait 45,26 % EN 1978.

Autant dire que sa tentative de s'opposer à la nouvelle majorité présidentielle a été bien comprise et que la réponse qui s'impose lui a été donnée.

Le résultat obtenu par l'ensemble de la Gauche qui a totalisé 61 % des voix au premier tour, avec une progression de 4 % sur le score réalisé par François MITTERRAND le 10 mai, **traduit la volonté des électeurs de ne pas laisser mettre en cause les changements rendus possibles par l'élection présidentielle.**

Comme dans l'ensemble du pays, nous nous retrouvons tous unis au deuxième tour, dans cette circonscription pour assurer le succès de la nouvelle majorité présidentielle.

Je remercie Jean REYRAT, candidat du Parti socialiste au premier tour qui se désiste en ma faveur, puisque je deviens le candidat d'union de la Gauche et de tous ceux et toutes celles qui ont choisi le changement.

J'invite les électrices et les électeurs à confirmer et à amplifier leur vote du premier tour pour faire une grande démonstration d'union pour que le changement réussisse.

Une victoire n'étant jamais assurée tant qu'elle n'est pas acquise, je leur demande instamment d'accomplir leur devoir de citoyen, car chaque voix comptera. Toute abstention ferait le jeu du candidat, qui lui, s'oppose au changement.

J'invite tous ceux qui se sont abstenus dimanche dernier à voter au deuxième tour, et à apporter leur voix au candidat d'union.

PAS UNE VOIX NE DOIT MANQUER.

Par un vote franc et massif, vous me donnerez les moyens de défendre efficacement notre circonscription dans la nouvelle majorité présidentielle.

C'est avec confiance que j'attends le résultat.

André SOURY
Député sortant

et sa suppléante

Denise LAIDET

Candidats d'union pour la nouvelle majorité présidentielle

Appel de Jean REYRAT

Electrices, Electeurs,

Je vous remercie de tout cœur de m'avoir fait confiance en aussi grand nombre dimanche 14 juin. Ensemble nous avons obtenu pour le Parti socialiste un résultat jamais atteint dans la circonscription : 15.923 *voix* (29,10 % *des suffrages exprimés).*

Cette première victoire est significative : le bon sens a triomphé. Dans le Nord et l'Est Charente la débauche d'affiches, les importants moyens financiers, les mensonges n'ont pas été payants.

Il reste le 21 *à transformer en déroute la défaite du candidat UNM. Pour cela je vous engage à reporter massivement vos suffrages sur André SOURY devenu le représentant de toute la gauche dans le scrutin de ballottage.*

Nous aurons avec lui, pour représenter la circonscription, un député de la nouvelle majorité présidentielle.

Jean REYRAT

APPEL DE CONSEILLERS GENERAUX

Pour confirmer la réélection d'André SOURY et pour assurer la défaite de la droite, les Conseillers généraux : **André RAMBAUD,** La Rochefoucauld,, **Claude MARSAUD,** Montembœuf, **Paul LEVY,** Confolens-Nord, **Michel BARRAL,** Saint-Claud, appellent les électrices et électeurs à voter massivement pour que se réalise l'union la plus large sur le nom d'André SOURY, le candidat de la nouvelle majorité présidentielle.

S.N.I.G.C. Angoulême
SIRET 315 082 339 00013

Vu les candidats